

17 ANNÉE

15 centimes

N° 417

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



Belzébuth

— „Que dites-vous des scandales de Londres?
— „Taisez-vous, allez, c'est abominable. S'en prendre à des petites filles!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

—
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

PRO-JUSTITIA

L'article suivant de la *Gazette Pétrus* a été reproduit ces jours derniers par la plupart des journaux du pays :

« Il paraît qu'il avait été question de poursuivre un journal bruxellois pour délit d'offenses envers le Roi.

Il s'agissait, croyons-nous, d'articles publiés à propos des « scandales de Londres ». La *Patrie* dit que le Roi a expressément demandé qu'on n'en fit rien. »

Nous savons donc à présent pourquoi dame Thémis se croisait imperturbablement les bras, alors que tout le monde s'attendait à la voir intervenir d'un moment à l'autre.

C'est parce que Sa Majesté le Roi « avait expressément demandé qu'on ne fit rien. »

Eh ! bien, nous n'hésitons pas à le déclarer, la justice a eu tort de consentir à subir ici cette auguste influence.

Il est en effet d'ordre public que tout citoyen qui a contrevenu aux lois soit traduit devant les tribunaux compétents pour y répondre des faits délicieux dont il s'est rendu coupable.

Il ne peut jamais y avoir d'exception à cette règle et aucune autorité n'a le pouvoir d'empêcher le parquet de remplir son office lorsqu'il se trouve en présence d'une violation de la loi. (Se rappeler le beau tapage qui se fit l'an passé dans la presse à propos d'une circulaire adressée par M. Woeste aux procureurs généraux, concernant la loi sur les inhumations.)

Et qu'on veuille bien le remarquer, si la Constitution donne au Roi le privilège de gracier un condamné, elle ne lui accorde pas du tout le droit de défendre que des poursuites soient exercées contre ceux qui ont commis des crimes ou des délits.

L'intervention royale dans l'espèce est donc tout à fait insolite et, nous le répétons, le parquet a eu grand tort de s'y arrêter.

Pourquoi d'ailleurs la justice aurait-elle deux poids et deux mesures dans le même pays ?

N'avons-nous pas vu naguère le tribunal de Mons condamner à huit jours de prison quelques jeunes gens qui s'étaient rendus coupables (!) d'avoir entonné l'*Oh Vandepereboom* sur le passage de notre illustissime ministre des chemins de fer, postes et télégraphes.

N'avons-nous pas vu ensuite la Cour d'appel de Bruxelles infliger à son tour quinze jours d'emprisonnement à un étudiant Hollandais qui s'était permis de crier « à bas la calotte » en présence de l'inéluctable M. Jacobs.

Et tout récemment les journaux ne nous ont-ils pas appris qu'un pauvre diable qui, lors du dernier *Te Deum*, s'était avisé de siffler un brin le cortège royal à sa sortie de l'église Ste-Gudule, avait été empoigné sur le champ par une imposante escouade d'agents de police et mis aussitôt en villégiature for-

cée dans une de ces nombreuses maisons de plaisance dont disposent MM les procureurs du Roi.

Pourquoi donc aujourd'hui se départir subitement de cette sévérité aussi excessive que traditionnelle, alors surtout que les offenses dont il s'agit sont bien plus graves et bien plus précises que les peccadilles que nous venons de rappeler.

Nous avouons bien franchement ne rien y comprendre du tout et nous nous demandons si l'article de la Constitution qui déclare que *tous les Belges sont égaux devant la loi* est devenu lettre morte.

Quoi qu'il en soit, nous arrêterons ici nos observations sur cette affaire, nous souvenant qu'il est des circonstances où la parole est d'argent et le silence d'or.

A. RIGOBERT.

UN ABUS

Ne trouvez-vous pas que depuis quelque temps MM. les reporters abusent terriblement du mot « *indescriptible* » ?

Il n'est plus possible à présent d'ouvrir un carré quelconque sans tomber cinq ou six fois au moins sur cette expression insolite.

A-t-on à vous faire le récit d'une fête, d'un banquet, d'une inauguration, etc., etc., on vous sciera longuement et sans pitié avec un tas de détails qui n'ont ni queue ni tête, puis, crac, lorsque vous croyez que cela va devenir intéressant on fermera net le robinet en vous jetant froidement au nez que « *l'enthousiasme est indescriptible.* »

S'agit-il d'une catastrophe ou d'une calamité publique, le féroce reporter s'arrêtera court au passage le plus pathétique sous prétexte de « *consternation toujours indescriptible.* »

Et c'est ainsi pour tout.

Je proteste solennellement, quant à moi, contre cette façon de procéder qui sent horriblement la carotte.

Que diable, quand on achète un journal c'est pour être exactement renseigné sur ce qui se passe *urbi et orbi* et je ne puis admettre qu'un patron sérieux tolère dans sa boîte des types qui ne sont pas à même de raconter dans leurs moindres détails les choses dont ils se chargent de rendre compte, à autant la ligne.

Car enfin il ne peut se passer sur la terre ni même dans les cieux, aucun événement qui soit « *indescriptible.* »

Tout, absolument tout, doit pouvoir se décrire; le dictionnaire de l'Académie française contient, morbleu, assez de mots pour cela.

Quand donc MM. les reporters viennent nous parler d'*enthousiasme*, de *désespoir*, de *consternation indescriptibles*, ou bien ils ne sont pas à la hauteur de leur tâche, ou bien ils nous jouent une mauvaise blague et dans les deux hypothèses ils faillissent à un des devoirs les plus essentiels de leur profession.

Un abus aussi grave doit nécessairement disparaître à bref délai et il est plus que temps que l'on prenne des mesures énergiques pour mettre fin à cette orgie « *d'indescriptibles* ».

Je propose formellement pour ma part que tous les plumitifs, à cinq ou sept centimes la ligne, qui se servent encore dans leurs reportages du mot « *indescriptible*, » soient impitoyablement exclus à perpétuité de la rédaction de tous les journaux sérieux (!).

Je demande en outre à tous les malheureux qui ont eu la faiblesse de s'abonner à un grand journal quelconque de menacer le propriétaire du carré de leur choix d'un désabonnement en masse, s'il ne prend immédiatement la mesure sévère mais nécessaire que je préconise ci-dessus.

Si après cela le fameux mot « *indescriptible* » ne disparaît pas pour tout de bon des respectables clichés de la presse, eh ! bien, ce ne sera pas de ma faute.

RACAGNAC.

Dépêches Télégraphiques.

30 Juillet 1885.

CORNESSE A BERNAERT:

Serait-il vrai de Volder songe sérieusement à abandonner portefeuille Justice ?

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

Jusqu'à présent sais encore rien positif. Cependant chose n'aurait rien d'in vraisemblable.

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Crois utile vous rappeler suis toujours resté prêt à me sacrifier.

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

Vous remercie votre héroïque dévouement. Malheureusement ai dû promettre formellement Jacobs que première place ministre vacante serait pour un représentant d'Anvers.

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Ah ! mais, vous n'allez pas essayer me tirer en bouteille une troisième fois n'est-ce pas ?

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

Que voulez-vous que je fasse, moi ? Dois bien m'incliner devant injonctions Jacobs.

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Ne pouvez pas cependant refuser concours désintéressé d'un homme précieux entre tous pour satisfaire maison d'Anvers.

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

Vous savez bien ne fais pas ce que je veux. Croyez-bien si j'étais seul maître.....

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Assez, mon camarade, N'ai pas besoin votre eau bénite de cour. Le plus clair de l'affaire c'est que ne voulez pas de moi parce que craignez ma supériorité vous porte ombrage.

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

Allons donc ! M'embêtez positivement à la fin. Est-ce qu'on nomme d'abord ministre un député de Maeseyck !...

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Vous êtes bien député de Thiel, vous !

CORNESSE.

BERNAERT A CORNESSE.

N'allez pas vous comparer à moi, suppose, espèce de petit avocat de province !

BERNAERT.

CORNESSE A BERNAERT.

Suffit, grande canule du barreau de Molenbeek ! Pour me venger, chaque fois vous voudrez faire voter projet de loi, annoncerai la veille que je prononcerai grand discours, afin d'empêcher que Chambre soit en nombre.

CORNESSE.

Pour extraits généralement plus que conformes :
ZUTALORS.

Par çï, par là,

Langue universelle. — Il paraît que l'on va ouvrir prochainement à l'École des hautes études commerciales à Paris un cours de *langue commerciale universelle*.

L'inventeur est un polyglotte étranger, M. Scheyer, de Constance, homme de lettres et linguiste, qui se flatte d'être enfin parvenu, après vingt ans de laborieux efforts, à résoudre ce difficile problème : donner à tous les peuples un même idiome commercial.

La langue nouvelle portera le nom de *Volapük*, langue universelle, de *Puk* langue et *Vol* univers.

On voit par cette simple citation que le problème en question est positivement résolu. Il est hors de doute en effet que tous les peuples de la terre comprendront bien plus aisément une langue qui s'appellera *Volapük*, que le Français, l'Allemand, l'Anglais et *tutti quanti*.

Quelle belle chose que la science, quoi ?

Toquades royales. — Le farceur couronné qui préside, moyennant une bonne et honnête liste civile, aux destinées du royaume de Bavière, continue à faire des siennes.

On annonce d'Allemagne que sur son ordre M^{me} Wolter a joué la semaine dernière *Theodora* devant LUI SEUL, au théâtre royal de Munich.

Après la représentation le roi a donné M^{me} Wolter, deux magnifiques diamants; à M^{lle} Bland, une aigrette valant 40,000 frs.; à M. Possard, une portefeuille contenant 20,000 marcs; et à un autre acteur un plat rempli de ducats d'or.

Et dire que pendant ce temps-là quantité de sujets de Sa Majesté Bavaroise se mouraient peut-être de faim ! Une fameuse institution tout de même que la liste civile !

Le toquade des noms. — En jetant par hasard un coup-d'œil sur un compte-rendu d'une séance du Conseil provincial du Brabant, je vois figurer dans la nomenclature des membres qui composent cette assemblée un certain Monsieur *Pangaert d'Opdorp*.

Eh! bien, vrai, s'appeler *Pangaert* et vouloir encore ajouter à ce nom déjà si poétique par lui-même, le doux et harmonieux qualificatif *d'Opdorp*, c'est pour sûr une drôle d'idée.

Ne vous semble-t-il pas qu'on devrait édicter des lois pour réprimer de pareilles toquades ?

Vive Vandepereboom. — L'administration des chemins de fer fait en ce moment placer de la tapisserie à 25 centimes le rouleau aux deux salles (!!!!!) d'attente de la gare du Palais.

C'est cela par exemple, qui va faire une belle jambe au magnifique bâtiment de station qui fait pousser des cris d'admiration à tous les voyageurs débarquant en notre ville !

Nouvel éclairage. — Nous apprenons à l'instant qu'un riche industriel américain, de passage en notre ville, justement émerveillé des splendeurs incomparables des rues *Matrognard, de la Cour, etc., etc.*, vient d'adresser des propositions à l'administration communale pour l'éclairage à la graisse de chandelle de tout le quartier du *Chaffour*.

Tout fait prévoir que ces propositions seront admises et que le nouveau mode d'éclairage aura pour effet de faire encore ressortir d'avantage les idéales beautés du pittoresque quartier si religieusement conservé par l'édilité liégeoise.

Un curé spadassin. — Un très curieux incident s'est passé à Rosières (Tarn), à la fête nationale du 14 Juillet.

Le 7 Juillet, le maire, M. Soulié, reçut une lettre du curé, M. Assalit, dans laquelle cet ecclésiastique déclarait, en termes assez vifs, qu'il s'opposerait à ce qu'un drapeau fût fixé aux murs du presbytère. M. Soulié répondit non moins vivement. Au reçu de cette lettre, M. Assalit fit une réplique qui se terminait ainsi :

« Moi, j'ai encore un désir, qui, s'il est réalisé, et cela dépend de vous, vous permettra de briser là et de fermer votre *groin* avec honneur. Je vous offre un duel, et pour tout de bon. Acceptez-vous? Je ne connais pas d'autre moyen de vous tirer du bourbier où vous glapissez et que vous m'avez obligé de sonder avec mon bâton pour vous en montrer la puante profondeur. Mes témoins sont prêts : envoyez les vôtres. N'hésitez point; je puis, sans renier mes principes, accomplir tout ce qui est de nature à soulager et à embellir l'humanité.

» Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, » E. ASSALIT, curé. »

« P. S. — Je ne réponds plus désormais que sur le terrain. »

« E. A. »

Mais voici où l'affaire devient surtout piquante.

Le maire M. Soulié prit la chose au sérieux et constitua aussitôt des témoins qu'il envoya au curé. Le saint homme, pris dans ses propres filets, déclara alors piteusement qu'il avait entendu parler d'un duel à la plume et non d'un duel par les armes.

Malheureusement pour nous et très heureusement pour le curé, le maire n'insista pas et le combat n'eut pas lieu faute de combattants.

Mais il paraît qu'Assalit a renoncé à tout jamais à la manie de provoquer les gens. C'est égal les paroissiens de Rosières (Tarn) peuvent se vanter d'avoir là un bien singulier curé.

Un chiffre éloquent. — D'après le *Moniteur de Rome*, il se trouve actuellement dans les prisons de l'Italie quatre cents criminels qui ont été condamnés à mort.

C'est un chiffre qui fait frémir, dit l'*Etoile*. Pour nous, cela prouve une fois de plus que la dévotion à la Madone et l'abondance de *Monsignors* sont loin d'être des causes de moralisation pour un peuple.

Au contraire !
BRICOLEUR.

Aux Femmes qui passent

Mignonnes, qui, matin et soir,
Passez charmantes sur les rues,
Douce au cœur, douce à voir,
Et tout de suite disparues;

Parce que toutes vous avez
Un instinct de grâce mutine,
Quand vous posez sur les pavés
La pointe de votre bottine ;

Et que vous êtes le hasard,
L'imprévu fugace, la chose
Qui nous laisse dans le regard
Comme un éclair joyeux et rose ;

Le temps que vous preniez nos yeux
Aux mailles de votre corsage,
Un trouble, hélas ! délicieux
Se glisse dans l'esprit du sage.

Brune ou blonde, mirage égal,
La pensionnaire igéne,
La *grisette*, cet idéal,
La marquise, cette inconnue.

Avec confiance on les prend,
Parfaites à l'abri des doutes,
Notre pauvre cœur est si grand
Pour les y faire tenir toutes !

Toutes avec leurs petits airs,
Leurs nez malins, et sur leurs bouches
Leurs jolis rires froids et clairs
Ou leurs grandes mines farouches.

Alouettes de boulevard,
Que suivent les pas des artistes,
Sans cesse en route, tôt ou tard,
Soleil et chansons des jours tristes ;

En jupon triple en jupon blanc,
En robe verte, grise ou bleue
Avec les houppes du volant
Qui sont les plumes de la queue ;

Gais et subtils frissonnements,
Grâce adorable, beauté même,
Oiseaux légers, oiseaux charmants,
Femmes qui passez, je vous aime.

A. M.

Faits divers.

Voyages des vacances. — L'*Excursion* nous offre, pour les vacances prochaines, une série de quinze voyages en Suisse, en Italie, à Londres, en Ecosse, en Ardennes, en Touraine, en Auvergne, en Hollande, aux Bords du Rhin, en Autriche et jusqu'à Constantinople.

Ces excursions sont charmantes. Elles ont lieu par groupes de dix à trente personnes et réunissent une société d'élite. Les dames sont entourées de tous les égards. Déjà plus de trois mille touristes ont, depuis six ans, participé à ces voyages et tous en sont revenus enchantés.

Les personnes qui désirent être renseignées obtiendront gratuitement les prospectus en s'adressant à M. Ch. Parmentier, Directeur de l'*Excursion*, boulevard Anspach, 109, Bruxelles.

Variété

LE LIVRE PRÉFÉRÉ.

C'était celui qu'elle préférait. Il était mignon, coquet, avec sa couverture d'un bleu pâle, sa dorure délicate et son vélin satiné. De ses tranches dorées s'échappait un signet où elle avait brodé nos chiffres entrelacés. Sur le dos de la couverture, se lisait en relief : « *Paul et Virginie.* »

Volume charmant qui nous parlait de deux êtres jeunes comme nous, beaux comme elle, s'aimant comme nous nous aimions. A côté des descriptions splendides, colorées et vivantes, de dialogues vifs et passionnés, de naïvetés charmantes et de pages pleines d'esprit, les sentiments des deux héros nous offraient une ressemblance avec les nôtres, ce qui doublait à nos yeux le charme du volume.

Elle l'avait pris un soir sur une étagère, où il sommeillait entre Lamartine et V. Hugo.

« Tiens ! dit elle, *Paul et Virginie !* L'as-tu lu ?

— Ma foi non, répondis-je.

— Eh bien ! essayons. »

Elle se mit à lire, en appuyant sa tête pâle sur sa main. Le timbre harmonieux de sa voix, son accent tour à tour ému, grave ou menaçant, tout cela donnait au récit un charme que je n'y aurais jamais soupçonné. Mille pensées s'agitaient en foule dans mon esprit, mille images charmantes se pressaient à l'envi devant moi. Je voyais, à sa voix, défiler devant moi tout un cortège gracieux. L'amour personnifié dans les portraits ravissants de Paul et Virginie, la résignation sous les traits de M^{me} de la Tour, la franchise dans Marguerite et le dévouement sous la forme des deux noirs. Puis vinrent la séparation de Virginie et de son ami, leurs adieux déchirants; enfin, la partie triste du roman.

Tout-à-coup, elle s'interrompit et fondit en larmes.

« Si nous allions être séparés ainsi, me dit-elle en me serrant fiévreusement les mains, si nous ne devions plus nous revoir comme eux. Dans mes rêves, je te vois souvent. Tu me tendais les bras, mais une force inconnue m'empêchait de te rejoindre. Je montais là-haut, te laissant triste et solitaire. Nous pleurons tous deux. Mais tout cela, ne se sont que des rêves, n'est-ce pas vrai? Nous resterons toujours ensemble, n'est-ce pas ? »

Je la consolais de mon mieux; mais elle m'effrayait. Son regard était étrange, elle respirait avec peine, elle tremblait de tous ses membres, des frissons la secouaient tout entière, et pourtant sa main était brûlante...

... Trois mois plus tard, le petit livre bleu était encore sur la table entre la tapisserie qu'elle n'avait pu achever et sa boîte à ouvrage. Le livre était encore ouverte à la même page; la page, un peu chiffonnée, conservait peut-être la trace des larmes qu'elle avait répandues en le lisant. Tout me parlait d'elle, et elle n'était plus là. J'étais seul.

L. G.

Théâtre Royal.

Les deux représentations de M^{me} Judic ont obtenu un grand et légitime succès.

La sympathique diva a été chaque soir l'objet des plus chaleureuses ovations. On a bissé presque tous les couplets de *Lili* et de *La Roussotte*, couplets qu'elle a détaillé avec une finesse et un sentiment exquis.

Ajoutons que M^{me} Judic a été très bien secondée par MM. Didier, Worms et Georges.

En résumé les représentations de *Lili* et de *La Roussotte* sont venues clôturer dignement la brillante série des spectacles d'été que M. Verellen a si intelligemment organisé cette année.

X.

Trinck-Hall d'Avroy.

C'est lundi prochain, 3 Août à sept heures du soir qu'aura lieu à la Trinck-Hall d'Avroy le grand concert organisé par les officiers de la garde civique au profit du monument à ériger en notre ville, à Charles Rogier.

Les jardins seront décorés et ornés de trophées.

La musique des chasseurs-éclaireurs, sous la direction de M. P. Gevaert, et celle de la seconde légion, renforcée pour la circonstance, sous la direction de M. Meurice ont été chargées de l'exécution des différents morceaux du programme.

Un brillant feu d'artifice qui sera tiré vers 10 heures terminera la fête.

Le prix d'entrée a été fixé à un franc.

Nul doute que la population liégeoise ne réponde avec empressement à l'appel de MM. les officiers de la garde civique.

Vieille-Histoire.

Ce matin-là, il y avait bien dix minutes que Vivier flânait à la vitrine d'un magasin « de blanc » ; le froid était vif, un imperceptible picotement dans le nez avertit le roi des fumistes qu'il était en train de pincer un coryza de première classe. Il se fouilla, pas de mouchoir !

Alors il entra dans le magasin et demanda un mouchoir; un employé le conduisit au « rayon », où Vivier renouvela sa demande.

— Une douzaine de mouchoirs fins? interrogea le commis avec son plus gracieux sourire.

— Non, monsieur, répondit le corniste, un mouchoir seulement.

— Ah! bon! je comprends, reprit le vendeur en donnant plus de grâce encore à sa mine engageante, un mouchoir de fantaisie, grand luxe, chiffre brodé ?

— Mais non, mais non. Un simple mouchoir.

Le sourire du commis avait disparu : — Un mouchoir toile fine, alors... Nous avons un article à deux francs.

— Pas du tout... Je désire un seul mouchoir... en simple calicot.

Le commis devint presque dédaigneux : — Voici un article à soixante centimes : c'est ce que nous avons de meilleur marché.

Vivier, sans paraître remarquer la mine allongée du commis, sembla tomber en extase devant les carrés d'étoffe bigarrée qu'on lui désignait.

— Dites donc, fit-il, très doucement, vous qui avez l'habitude de ces choses-là, vous seriez bien aimable de me donner un petit avis : il y a là des raies bleues, des raies jaunes, des raies rouges, quelle nuance me conseillez-vous?... Vous savez... à cause des femmes ?

— Ah! bien, ricana le commis, en goguenardant, prenez la jaune.

— Soit, puisque c'est le bon goût.

Le vendeur emballa un horrible mouchoir jaune et, conduisant Vivier à la caisse, il annonça de son bel organe :

— Un mouchoir calicot fantaisie, soixante centimes !

Puis, quand le corniste eut payé, il lui lâcha avec ironie la phrase sacramentelle :

— Et avec ça, monsieur ?

Vivier se redressa, et, de sa voix super be :

— Avec ça?... je me mouche !

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
ET LITHOGRAPHIQUE
J. DAXHELET
PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CROQUIS D'ÉTÉ.

LA JOURNÉE D'UN PÊCHEUR.



LE DÉPART.



LA PÊCHE.



LE RETOUR

LES CHASSEURS D'ÉTÉ.



AUX EAUX



SOUS LES TOITS.

CHASSEURS DES 4 SAISONS.



N'AYANT QUE L'EMBARRAS DU CHOIX.
(il y a tant d'imbéciles au monde.)

ATTENDANT LE GIBIER.